

<b>Commune de Sainte-Reine</b> <b>Département de Savoie</b>		<b>DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>N° 2023-35</b>	
<b>Nombre de Conseillers</b> En exercice : 11 Présents : 7 Votants : 7 Votes pour : 6 Votes contre : 0 Abstention : 1	<b>L'an deux mille vingt-trois le 15 septembre</b>		
	Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire.  Date de convocation du Conseil Municipal : le 08 septembre 2023  <b>Présents</b> : Mesdames, Messieurs,  FERRARI Philippe, MICHEL Véronique, PERIER Marine, PERRIER Mathieu, RIVOLLET Yves, SAMSON Aurélie, VIBERT Annie.  <b>Absents excusés</b> : GACHET Stéphanie, LEXTRAIT Emmanuel, MATKOVIC-PELLERIN Jessica, PRAVERT Mikaël.  <b>Secrétaire de séance</b> : VIBERT Annie		
Préfecture	Envoyé en préfecture le 29/09/2023 Reçu en préfecture le 29/09/2023 Publié le		 ID : 073-217302777-20230915-DELIB202335-DE

### Objet : Tarifs des Baux Communaux 2023

Suite à la demande du Maire, M. PERRIER Mathieu de sort de la salle du conseil municipal car il est concerné par cette délibération.

Le Maire rappelle les tarifs des baux communaux qui arrivent à échéance en 2023 et propose de réajuster les tarifs :

	<b>Parcelles exploitées</b>	<b>Tarifs des baux allant en 2023</b>
Monsieur Perrier Mathieu	ZD 24-35-40-41-45	55 €
Gaec La Parrière	D 116-117-123-124 ZP 3-4	146 €
Groupement pastoral de Routhennes	ZS 90-119-120-155-156-157-158-159-178-179	50 €

Le Maire propose au conseil municipal de créer un nouveau bail avec le GAEC les chardons bleus concernant la parcelle section ZD n° 25.

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- de reconduire ces baux communaux pour une durée de 3 ans, d'augmenter le tarif chaque année en fonction de l'indexation (Indice National des fermages) et que le règlement se fasse en prélèvement automatique.

	<b>Parcelles exploitées</b>	<b>Tarifs des baux allant en 2026</b>
Monsieur Perrier Mathieu	ZD 24-35-40-41-45	59 €
Gaec La Parrière	D 116-117-123-124 ZP 3-4	155 €
Groupement pastoral de Routhennes	ZS 90-119-120-155-156-157-158-159-178-179	53 €

- d'autoriser le Maire à convenir et à prendre toutes les décisions nécessaires concernant le bail rural avec le GAEC les chardons bleus sur la parcelle section ZD n° 25.
- d'autoriser le Maire à signer les baux commerciaux.

Envoyé en préfecture le 29/09/2023  
Reçu en préfecture le 29/09/2023  
Publié le   
ID : 073-217302777-20230915-DELIB202335-DE

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.*

*Et ont signé au registre les membres présents.*

*Sainte-Reine le 22 septembre 2023*

Le Maire  
Philippe FERRARI

